



Évaluation à mi-parcours
du programme DGD-E&F 2022-2026

Termes de référence

Appel d'offres, procédure négociée sans publicité

Termes de Référence

Pour l'évaluation intermédiaire externe du programme 2022-2026 intitulé

« L'Agroécologie, Pilier d'une Transition Écologique et Sociale (APTES) »

1 Contexte de l'évaluation

1.1 Présentation de l'ONG

Entraide & Fraternité (E&F) est une organisation non gouvernementale (ONG) catholique de solidarité internationale. Sa vision est celle d'un monde où les populations du Nord et du Sud de la terre, particulièrement les plus pauvres et marginalisées, vivent dans une société juste et égalitaire, et jouissent entièrement de leurs droits au sein d'une communauté internationale solidaire.

La mission d'E&F est de promouvoir la solidarité internationale à travers des activités qui poursuivent de façon conjointe les objectifs suivants :

- Appuyer l'action des populations démunies au Sud en vue d'assurer une plus grande maîtrise de leur vie ;
- Faciliter l'expression de la solidarité, dans le respect des personnes et des groupes au Nord ;
- Renforcer un courant d'élaboration d'alternatives et de contestation des structures injustes.

En Asie, en Amérique latine au Moyen-Orient et en Afrique, E&F appuie des organisations œuvrant avec des communautés pauvres et marginalisées dans le cadre du développement solidaire, conformément à sa vision.

Au Nord (en Communautés française et germanophone de Belgique), une éducation au développement solidaire vise un changement de mentalités et une interpellation politique. E&F sensibilise les publics ciblés, principalement sociologiquement chrétiens, à une solidarité Nord-Sud.

C'est dans l'articulation Nord-Sud – entre le soutien aux projets du Sud et les actions d'éducation et de plaidoyer au Nord – qu'E&F vise à faire émerger progressivement une solidarité pour un monde plus juste et en paix.

E&F cultive des stratégies de collaboration au Nord comme au Sud parmi lesquelles la création et le renforcement d'alliances et de réseaux ; et interroge les mécanismes à l'origine des inégalités par une interpellation des décideurs à travers des actions de mobilisation et de plaidoyer.

E&F développe une méthodologie d'articulation entre le travail avec les partenaires et l'éducation permanente et d'ECMS, entre le Sud et le Nord, entre les relais et les bénéficiaires, entre les relais et les décideurs, afin que les actions locales contribuent à un changement sociétal au Sud et au Nord.

1.2 Présentation du programme

E&F travaille depuis 1998 dans le cadre de programmes cofinancés par la Direction générale de la Coopération belge, et exécute actuellement son programme 2022-2026 qui est l'évolution logique de programmes antérieurs. Au cours des différents programmes appuyés par la DGD, la préoccupation d'E&F s'est concentrée sur la souveraineté alimentaire par la participation citoyenne, tant dans son volet Nord que Sud.

1.2.1 Les objectifs du programme

L'Agroécologie, Pilier d'une Transition Écologique et Sociale (inclusive) « APTES », le nouveau programme d'Entraide et Fraternité (EF), se décline en 9 objectifs spécifiques (OS) (Belgique, Burundi, R.D. Congo, Rwanda, Guatemala, Nicaragua, Pérou, Haïti et les Philippines) chacun contribuant à atteindre le changement ultime suivant : Ensemble, pour des systèmes agroalimentaires plus résilients, durables et solidaires, dans une perspective de justice sociale et environnementale.

APTES se structure autour des différentes dimensions de l'agroécologie (environnementale, économique, politique, socio-culturelle), l'actuelle crise sanitaire ayant démontré que l'agroécologie constitue une solution durable face aux crises multiples que nous vivons au niveau mondial.

Dans les pays appauvris, le programme vise à contribuer à assurer l'accès à une nourriture saine et en suffisance (sécurité alimentaire) aux populations les plus défavorisées (principe du Leave no one behind) tout en contribuant à la préservation des sols et de l'environnement. L'agroécologie constitue un moyen d'atteindre la souveraineté alimentaire : elle présuppose, outre la libération de marge de manœuvre politique et économique, l'autonomisation et l'émancipation politique et sociale des communautés, particulièrement des femmes et les jeunes, ainsi que la création d'alternatives vers une économie sociale et solidaire.

En étroite et régulière collaboration avec les organisations partenaires d'EF, le travail en Belgique suivra un continuum pédagogique d'ECMS visant à accompagner les différents publics cibles jusqu'à l'action :

- d'une sensibilisation à un public large composé notamment du public sociologiquement chrétien;
- à la conscientisation de groupes de citoyen·nes;
- et à la mobilisation de ces groupes dans des initiatives collectives de changement qui permettront, entre autres, de renforcer le plaidoyer politique d'EF pour lever les obstacles économiques et politiques à la transition écologique et sociale.

1.2.2 Lignes générales de la stratégie d'E&F en matière d'agroécologie

E&F est membre de la CIDSE, un réseau international d'ONG catholiques de développement. En 2018, la CIDSE a lancé un chantier de définition de l'agroécologie dans lequel E&F a été un acteur important.

L'agroécologie a été définie comme une série de principes et de pratiques qui améliorent la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles tout en préservant l'intégrité sociale. Il s'agit aussi d'un mouvement sociopolitique qui se concentre sur l'application pratique de l'agroécologie, cherche de nouvelles façons d'envisager l'agriculture, la transformation, la distribution, la consommation de denrées alimentaires et sa relation avec la société et la nature.

E&F souhaite de plus s'appuyer sur les perspectives développées par des mouvements sociaux qui participent activement à la conception et à la définition des systèmes alimentaires. La déclaration de Nyéléni définit l'agroécologie comme étant un mouvement et une pratique menée par les populations concernées, qui doivent être soutenus et non dirigés par la science et la politique. E&F y voit un appel urgent pour que l'expertise des producteurs de denrées alimentaires et des personnes travaillant dans la chaîne de production alimentaire soit reconnue et mise au centre de la politique et de la gouvernance des systèmes alimentaires. Cette déclaration préconise aussi le droit des citoyens à « définir leur propre politique alimentaire et agricole ». De ce point de vue, l'agroécologie est, en effet, indissociable de la souveraineté alimentaire et ses principes de base sont les suivants :

- L'agroécologie promeut davantage des principes que des règles ou des formules d'un processus de transition.
- L'agroécologie est le résultat de l'application conjointe des principes et valeurs implicites à la

« L'Agroécologie, Pilier d'une Transition Écologique et Sociale (APTES) »

conception de systèmes agricoles et alimentaires alternatifs. C'est pourquoi il est reconnu que l'application des principes se fera progressivement.

- Les principes sont d'ordre général et se traduisent par la mise en œuvre de diverses pratiques adaptées à différents territoires et contextes.
- Tous les principes devraient être interprétés dans le but d'améliorer l'intégration avec la nature, la justice et la dignité pour les humains, les autres espèces vivantes et les processus naturels.

Ci-dessous, le tableau synthétique des piliers et composantes de l'agroécologie comme définie par la CIDSE et ses membres (Cf. infographie en Annexe 1) :

ASPECTS CONSTITUTIFS DE L'AGROÉCOLOGIE (d'après la CIDSE)			
ÉCONOMIE	POLITIQUE	ENVIRONNEMENT	SOCIOCULTUREL
Promeut les circuits de distribution courts et équitables et la collaboration entre producteurs et consommateurs	Vise à placer le contrôle des semences, des terres et des territoires entre les mains des populations et des communautés	Soutient la résilience et l'adaptation au changement climatique	Promeut les échanges entre paysans pour le partage des savoirs
	Promeut de nouvelles formes de gouvernance participative, décentralisée et collective des systèmes alimentaires	Nourrit la biodiversité et les sols	Renforce les producteurs, les communautés locales, la culture, le savoir, la spiritualité
Augmente la résilience par la diversification des revenus agricoles et renforce l'autonomie de la communauté	Exige des politiques de soutien public et des investissements	Supprime l'utilisation et la dépendance aux intrants chimiques	Promeut une alimentation et des moyens de subsistance sains
Vise à accroître le pouvoir des marchés locaux et s'appuie sur la vision d'une économie sociale et solidaire	Promeut une participation plus forte des femmes et des hommes producteurs/consommateurs à la prise de décisions	Promeut l'intégration de divers éléments des écosystèmes agricoles (plantes, animaux...)	Promeut la diversité et la solidarité entre les personnes, promeut l'autonomisation des femmes et des jeunes

En parallèle au travail collégial de la CIDSE, E&F a produit sa note d'orientation stratégique sur l'agroécologie. Ces deux documents sont intimement liés (Cf. 3.4 et Annexe 2b).

1.2.3 Présentation succincte du programme 2022-2026

Le programme DGD 2022-2026 est constitué de 9 Objectifs spécifiques (OS) mis en place dans 9 pays :

OS 1. Belgique – CSC géographique

Sensibiliser, conscientiser, mobiliser - avec les organisations partenaires des pays appauvris - le grand public, les acteurs de la jeunesse, les acteurs du milieu chrétien et associatif, les décideurs·euses politiques et les organisations de la société civile (belge et internationale) pour des systèmes agroalimentaires (en Belgique et dans le monde) plus résilients, durables et solidaires, dans une perspective de justice sociale et environnementale garantissant le respect des droits humains.

OS 2. Burundi – CSC géographique

Renforcer la souveraineté alimentaire et l'autonomie financière des ménages agricoles (dont au moins 50% de femmes) grâce à l'accès aux ressources productives, au développement des systèmes de production agroécologiques et à la valorisation post-récolte (conservation, transformation et commercialisation).

OS 3. Guatemala – CSC géographique

Fortalecer los sistemas de producción agroecológica y de comercialización en forma resiliente y sostenible de productores y productoras y de los grupos agroecológicos de comunidades del sur occidente de Guatemala que contribuyen a consolidar la soberanía alimentaria y la Seguridad Alimentaria y Nutricional (SAN), favoreciendo el empoderamiento de mujeres y jóvenes, agricultoras/es con pertinencia cultural.

OS 4. Haïti – CSC géographique

Promouvoir auprès des producteurs·trices paysans·nes le développement de l'agroécologie, la valorisation de produits agricoles et le travail de plaidoyer auprès des décideurs·euses politiques, dans une perspective de renforcer la souveraineté alimentaire et favoriser des systèmes agroalimentaires durables.

OS 6. Nicaragua

Contribuir al desarrollo y promoción de modelos alternativos de producción, consumo y comercialización basados en los principios de la agroecología y la economía solidaria fortaleciendo la autonomía y resiliencia de productores·as, de las cuales el 70% son mujeres, en 3 municipios del Corredor seco del norte de Nicaragua.

OS 7. Philippines – CSC géographique

Develop and strengthen the resilience and sustainable living conditions of the farming and fishing households (especially women and youth) in Mindanao through continuous organizing/movement building of rural population, widespread adoption of agroecological productive practices, the creation of diversified livelihoods and viable SE's in a more favorable political, legal and institutional context within the overall framework of food sovereignty.

OS 8. RDC – CSC géographique

Promouvoir la souveraineté alimentaire des territoires de Kabare, kalehe, Idjwi, Uvira, Walungu et Mwenga, au Sud Kivu en diversifiant et valorisant la production agroalimentaire issue de l'agroécologie de 7950 producteurs·trices agricoles (40% femmes, 20% jeunes) et de leurs organisations paysannes tout en renforçant leurs capacités d'influence sur les politiques de développement locales

OS 9. Rwanda – CSC géographique

Renforcer les pratiques agricoles, pour qu'elles soient durables et innovantes, des producteurs·trices agricoles et des consommateurs·trices (en particulier, les femmes et les jeunes) grâce à un cadre politique favorable à l'engagement du Rwanda dans la transition agroécologique et à la promotion de la souveraineté alimentaire.

OS 10. Pérou – CSC géographique

Consolidar el ejercicio de derechos ambientales en zona urbana por la promoción de prácticas de producción alimentaria y consumo alternativo de convivencia solidaria, recíp jóvenes roca y sostenible en agroecología, con la participación de todos sus actores, especialmente de ambos sexos y mujeres.

	OS1 Belgique	OS2 Burundi	OS3 Guatemala	OS4 Haïti	OS6 Nicaragua	OS7 Philippines	OS8 RD Congo	OS9 Rwanda	OS10 Pérou
Partenaires (Cf. Annexe 3)	MIT Action Vivre Ensemble ASBL Hainaut	CAM ACORD Burundi UHACOM OAP	SERJUS COIN DI CEIBA ASOCUCH	PAPDA SOFA SAKS TK	Cooperaices FODA AVODEC	SUMPAY Agro-Eco CONZARRD LAFCCOD KILOS KA	APEF CAB CHAN GE CPR	ACORD Rwanda	IBC MOCICC
Groupes cibles	Enseignants, Acteurs paroissiaux Équipes solidarité Décideurs	12.495 ménages agricoles, 115 OP de base, GPA (groupe de plaidoyer agricole), 4 guichets fonciers communaux 850 groupements d'épargne et de crédit	1008 agriculteurs familles paysannes 78 OP	2950 ménages agricoles, 341 OP, radios Communautaires et entreprises d'économie sociale	720 producteurs 1 Plateforme Agroalimentaire intercommunale 19 Comités de l'eau potable et de l'assainissement 3 Plateformes municipales 6 Coopératives de base et 1 centrale 8 Réseaux de banques de semences Réseau de promoteurs-trices de l'agroécologie avec 37 promoteurs-trices Réseau de jeunes	1.785 Familles paysannes/pêcheurs OP	7950 producteurs agricoles 96 organisations Paysannes 23 chefs de groupements 60 chefs de villages 6 agronomes de chefferies/secteurs Décideurs politiques	100 décideurs politiques 1000 producteurs agricoles 500 consommateurs 100 conseillers agricoles	400 producteurs agroécologiques
Localisation	Wallonie-Bruxelles	Bujumbura rural Bubanza Cibitoke Kirundo Muyinga Rumonge Rutana	Région Sud-Ouest	Haut Artibonite, Ouest, Nord, Nord-Est	Jinotega (Corredor seco) San Rafael del Norte La concordia	Mindanao	Sud-Kivu	Kigali	Ayacucho Lima

2 Les enjeux de l'évaluation

Le programme 2022-2026 cofinancé par la DGD prévoit une évaluation à mi-parcours du programme. Cette évaluation mettra l'accent sur la dimension d'apprentissage, dont l'objectif principal est de tirer des enseignements pour l'identification du prochain programme 2027-2031.

2.1 Objectifs de l'évaluation

L'agroécologie – dans ses quatre dimensions, économique, politique, socioculturelle et environnementale – constitue le ciment du programme entre ses différentes composantes Sud et Nord et donne le sens général aux actions entreprises.

Dans la perspective de l'élaboration du prochain programme (période 2027-2031), E&F désire orienter l'évaluation à mi-parcours sur les dynamiques d'appropriation et de mise en pratique des principes de l'agroécologie par les différents acteurs touchés (dans les pays du Sud, en Belgique) aux différents niveaux du programme. L'évaluation portera donc un double regard, un regard à la fois rétrospectif (constats et analyse) sur l'action du programme et un regard prospectif (mise en perspective) qui fera émerger des recommandations concrètes pour en renforcer la pertinence et l'efficacité au regard d'une meilleure diffusion et mise en pratique des principes de l'agroécologie.

C'est dans ce sens que les résultats de l'évaluation devront aider E&F dans la décision stratégique pour le programme 2027-2031 en ce qui concerne :

- La pertinence des stratégies d'appui,
- Le choix des publics cibles en ECMS et la pertinence des stratégies éducatives et de plaidoyer,
- Le renforcement de la cohérence et de l'articulation entre le partenariat Sud, le plaidoyer et l'ECMS.

2.2 Public cible de l'évaluation

Les résultats de l'évaluation devront servir principalement aux instances, à la direction et aux équipes d'E&F impliquées dans le pilotage et la mise en œuvre des programmes : équipe de Direction, Département Partenariat International (DPI) en charge de l'appui aux partenaires dans le Sud, Département Éducation (au siège et dans les coordinations régionales) en charge des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale auprès de la base, et le Secteur politique (SP) en charge du plaidoyer auprès des décideurs.

2.3 Champ de l'évaluation

Le champ thématique de l'évaluation est l'agroécologie et son degré d'appropriation par les différents acteurs impliqués dans le programme.

Pour E&F, les trois grandes stratégies d'intervention que constituent le partenariat avec des acteurs sociaux du Sud, l'éducation à la citoyenneté mondiale mise en œuvre auprès de sa base sociale en Belgique et le plaidoyer politique auprès des décideurs à différents niveaux (local, national, sous régional, international) sont étroitement liées. L'évaluation devra donc porter sur ces trois champs d'action en veillant à appliquer une lecture transversale et articulée entre elles.

Toutefois, pour des raisons d'efficience et de pertinence, il a été décidé de ne retenir pour l'évaluation l'Objective spécifique relatif au volet Nord et quatre objectives spécifiques liés au partenariat Sud.

Les pays proposés pour l'évaluation sont :

- **La Belgique, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Guatemala et les Philippines.**

L'inclusion de ces pays et leurs OS respectif dans cette évaluation est basée sur des critères stratégiques identifiés comme étant :

- L'utilisation de la théorie du changement spécifique à l'OS par les coordinateurs en charge du suivi et de la mise en œuvre du programme.
- L'inclusion d'au moins un des nouveaux pays d'intervention du programme.
- La valeur ajoutée que les OS sélectionnés pourraient apporter au screening de la DGD.
- Les coûts liés à la réalisation de l'évaluation dans les pays d'intervention.
- La disponibilité des ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation de l'évaluation dans les différents pays.
- Le contexte sécuritaire du pays et l'accessibilité aux zones d'intervention.
- Et les possibles dynamiques régionales et les liens entre les différents pays d'intervention.

Il est prévu que l'évaluation de fin de programme complète cette vision et s'attache entre autres aux pays non travaillés dans le cadre de la présente évaluation.

3 Contenu, méthodologie et profil

3.1 Orientations d'évaluation relative au programme

Il sera demandé que l'évaluation suive les différents Orientations générales et spécifiques.

Orientations générales

- Évaluer la conformité des résultats actuels par rapport aux attentes du programme, en analysant les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact.
- Évaluer la contribution du programme aux objectifs de la Coopération belge au Développement, tels que définis dans ses notes stratégiques.
- Examiner si la mise en œuvre du programme contribue à une transition agro-écologique, en tenant compte des aspects environnementaux, politiques, socioculturels et économiques, conformément à la vision d'Entraide et Fraternité et de ses partenaires pour des systèmes alimentaires durables. Identifier les forces et faiblesses majeures du programme à ce stade de sa mise en œuvre.
- Tirer des leçons des résultats observés jusqu'à présent.
- Formuler des conclusions et des recommandations pour orienter le prochain programme (2027-2031), en mettant l'accent sur les systèmes alimentaires durables et la promotion d'une citoyenneté mondiale et solidaire.

Orientations spécifiques

Outre ces orientations générales, EF souhaite approfondir l'évaluation sur des aspects spécifiques du programme directement liés aux stratégies de mise en œuvre :

1. Mesurer l'atteinte des résultats en lien avec la Théorie du Changement (ToC) :

- Cadres logiques et ToC :
 - i. Évaluer la concordance entre les cadres logiques et la ToC de l'Organisation de la Société (OS). En quoi la méthodologie utilisée pour élaborer le programme a contribué à cette cohérence, et comment pourrait-on l'améliorer ?
 - ii. Examiner dans quelle mesure le cadre logique offre la flexibilité nécessaire pour permettre des ajustements en cours de route, assurant ainsi une adaptation continue aux besoins émergents non anticipés.
- Résultats et changements souhaités :
 - i. Analyser si les résultats obtenus contribuent aux changements souhaités dans la ToC de l'OS et dans la ToC du programme global 2022-2026.
 - ii. Évaluer la mesure dans laquelle les résultats qualitatifs de l'OS sont suivis et mesurés, et proposer des optimisations.
 - iii. Analyser les facteurs qui ont contribué aux changements souhaités et ceux qui ont été entravés, et suggérer des propositions d'amélioration.

2. Mesurer la qualité des actions de plaidoyer : (l'importance mise sur le travail politique dans les différents OS est une nouveauté du programme ; le plaidoyer est aussi le liant entre les actions en Belgique et dans les pays appauvris) :

- Stratégie de plaidoyer dans les pays appauvris et transversal :
 - i. Évaluer la stratégie de plaidoyer mise en place dans les pays appauvris du programme et son potentiel pour atteindre les résultats escomptés.
- Stratégie de plaidoyer transversale (Sud, Nord et International) :
 - i. Analyser comment le travail politique des organisations partenaires dans ces pays influence les actions entreprises par l'OS 1 (Belgique). De même, évaluer l'impact des initiatives de l'OS 1 en Belgique peut contribuer à renforcer le plaidoyer dans les pays soutenus par le programme. Cela se fait notamment à travers le lobbying en Belgique et en Europe, l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, ainsi que les efforts de communication.
 - ii. Examiner comment le travail d'interpellation politique peut être renforcé, compte tenu de l'environnement institutionnel d'E&F, y compris la collaboration avec d'autres ONG, réseaux de plaidoyer, organisations internationales et autorités étatiques.

3. Mesurer la stratégie éducative de déploiement du continuum pédagogique et la diversification des publics en Belgique :

- Déploiement du continuum pédagogique - volet "mise en action" des groupes-cibles :
 - i. Définir des critères pour évaluer le volet "mise en action" du continuum pédagogique.
 - ii. Évaluer l'impact des actions menées jusqu'ici pour l'atteinte du volet "mise en action" du continuum pédagogique

- iii. Sur base de cette évaluation, l'évaluation à mi-parcours devra proposer d'éventuelles stratégies alternatives innovantes pour étendre la portée des actions visant à renforcer la "mise en action" d'ici à la fin du programme.

- Diversification des publics :
 - i. Définir des critères pour évaluer la diversification des publics des groupes-cibles en Belgique.
 - ii. Évaluer la diversification des groupes-cibles en Belgique
 - iii. Sur base de cette évaluation, l'évaluation à mi-parcours devra proposer d'éventuelles stratégies alternatives innovantes pour étendre la portée des actions visant à la diversification des publics d'ici à la fin du programme.

- Rôle du travail politique et des outils de communication :
 - i. Explorer comment les groupes cibles de l'OS 1 Belgique pourraient-ils soutenir l'action de plaidoyer d'Entraide et Fraternité ?
 - ii. Évaluer l'efficacité des outils de communication utilisés dans les activités de plaidoyer politique et dans l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS). Analyser comment ces outils peuvent être améliorés pour élargir l'impact et la compréhension des messages par les différents publics ciblés.

3.2 Orientations méthodologiques et sources d'information

3.2.1 Méthodologie

La méthodologie d'évaluation sera proposée par les évaluateurs-trices et fera l'objet d'un travail avec le groupe de travail « Suivi, Évaluation et Apprentissage » (GT SEA) en charge du pilotage de l'évaluation. Cependant, l'organisation émet le souhait :

- Qu'il soit fait appel à des méthodes d'évaluation participatives et d'auto-évaluation. L'évaluateur doit dès lors être en capacité d'accompagner les partenaires du Nord et du Sud dans cette démarche ;
- D'opter pour des méthodes et cadres d'analyse orientés « contribution aux changements » (cartographie des incidences, théorie du changement...);
- Que soient impliquées les parties prenantes (dont les organisations partenaires, réseaux et autres organisations avec qui nous collaborons – cf. CSC). Il est proposé de réaliser des questionnaires d'enquêtes à envoyer aux différentes parties prenantes du Nord. Le résultat de ces enquêtes ferait l'objet d'une analyse et permettrait de nourrir des moments de rencontres ;
- Pour le volet Sud, que les différents chargé.e.s de partenariats d'E&F soient impliqués dans le suivi auprès des partenaires concernés (ce qui impliquerait, par exemple, d'être formé aux outils évaluatifs choisis et d'accompagner l'évaluateur sur le terrain).
- Pour le volet Sud, que l'évaluateur collecte les points de vue des différents partenaires Sud quant à la consolidation des actions entreprises et à leurs attentes dans le cadre du programme d'E&F ;
- Que les missions de terrain (Sud et Belgique) fassent l'objet de courtes séances de restitution à destination des partenaires et publics cibles ayant participé à l'exercice.

3.2.2 Sources d'information pour l'évaluation

Documents de référence :

- Programme 2022-2026 approuvé par la DGD
- Rapports annuels 2022 et 2023 : scores de performance, leçons apprises
- Document stratégique CIDSE sur l'agroécologie
- Données du système de suivi d'E&F
- Notes sur l'agroécologie et la relation partenariale (E&F)
- Cadre Stratégique Commun (CSC) des pays d'intervention
- Théorie du changement des programmes pays
- Stratégie éducative et cartographie des groupes locaux

Personnes-ressources à interviewer :

- Secrétaire générale
- Directeurs DPI, Education et Communication et récolte de fonds
- Personnel de chacun de ces départements
- Coordonnateurs locaux
- Organisations partenaires locaux
- Un groupe représentatif de bénéficiaires.
- Organisations partageant des synergies et des alliances.

3.3 Profil des évaluateurs-trices

L'équipe d'évaluation devra comprendre un expert ayant un profil plus technique en agroécologie. L'équipe devra être composée de façon à respecter un équilibre de genre. L'offre précisera clairement à E&F comment sera organisé et partagé le travail entre les évaluateurs-trices, étant entendu que l'expert-e principal-e gardera la maîtrise globale du travail et sera responsable vis-à-vis d'E&F de la qualité finale des produits livrables prévus par les présents termes de référence.

Le (ou les) profil(s) demandé(s) sont

- Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (de niveau Master/Licencié/Ingénieur)
- Expérience professionnelle : nous cherchons une équipe de travail permettant d'allier les différentes compétences nécessaires pour évaluer les spécificités de programmes au Nord et au Sud, ayant la capacité de se coordonner pour évaluer la complémentarité de ces deux volets :
 - o Au moins 10 ans dans l'évaluation de projets/programmes (et connaissance du cycle de projet) dans le secteur du développement rural (et sur le terrain dans le cas éventuel de la présence d'un second évaluateur plus technique)
 - o Une maîtrise des méthodologies d'évaluation orientées changements
 - o Une bonne connaissance de la problématique de la transition vers la souveraineté alimentaire et l'animation-conscientisation qui l'accompagne
 - o Une bonne maîtrise des approches participatives et donc de bonnes capacités de facilitation-modération de séances de travail en groupe
 - o De très bonnes capacités rédactionnelles
 - o Rigueur et capacité d'organisation
 - o Maîtrise du français, de l'anglais et de l'espagnol, tant à l'oral qu'à l'écrit
 - o Maîtrise des outils informatiques de base.

Sont un plus :

- Une expérience de travail avec les ONG ou dans une ONG
- Une expérience géographique de terrains variés, surtout dans les pays touchés par le programme DGD-E&F
- Une connaissance des contextes locaux et des formes d'organisation dans les pays concernés.
- Une expérience professionnelle dans le secteur de l'animation-communication en Belgique
- Une connaissance de la coopération belge et surtout de la coopération au développement via le monde des ONG.

4 Timing, pilotage et livrables attendus

4.1 Étapes et calendrier de l'évaluation

4.1.1 Étapes de l'évaluation

Le déroulement de l'évaluation se fera en quatre étapes : (i) une période de prise de connaissance et de préparation aux enquêtes et consultations des partenaires ; (ii) une période d'auto-évaluation guidée par l'évaluateur et/ou de tables rondes ; (iii) une période de synthèse et de finalisation de l'évaluation ; et (iv) une période d'élaboration d'outils-guides pour la prochaine programmation (grilles de critères de partenariat, de publics cibles, de stratégies).

4.1.1.1 Phase de démarrage

Lors de la phase (i), outre une analyse de tous les documents relatifs au programme DGD 2022-2026 et à sa mise en œuvre, l'équipe d'évaluation précisera sa méthode d'intervention comme suit :

- Affinement et reformulation des questions évaluatives à traiter et des critères d'analyse qu'elle compte utiliser.
- Sur base de ces questions évaluatives et des outils d'animation proposés par les évaluateurs·trices, (a) finalisation de questionnaires d'enquêtes à envoyer aux différents partenaires du Nord et (b) finalisation des grilles d'évaluation à utiliser de manière transversale durant les différentes séances d'auto-évaluation avec les partenaires du Sud.

4.1.1.2 Phase de collecte de données/missions

À l'issue des rencontres et des exercices d'auto-évaluation, les évaluateurs·trices prépareront :

- Des comptes rendus succincts comprenant leurs appréciations et éventuelles suggestions ainsi que les observations des partenaires et des chargés de partenariat d'E&F (pour clarifier et compléter l'information reçue), avec en annexe les copies des grilles/chartes/synthèses des séances ;
- Une note de synthèse avec les premières conclusions et recommandations ;
- Une restitution globale à l'ensemble des permanents ainsi qu'une rencontre de travail avec les personnes préalablement identifiées pour le suivi de cette évaluation (GT SEA, équipe de direction, chargé.e.s de partenariat).

4.1.1.3 Phase d'analyse et d'élaboration des conclusions

À l'issue de la phase (ii), les évaluateurs·trices prépareront le rapport intermédiaire d'évaluation. Ils s'attacheront à synthétiser les observations/analyses de manière claire en répondant aux questions d'évaluation. Ils-elles tireront les conclusions de ce travail et présenteront des recommandations à

court terme (pour le programme en cours) et des recommandations plus générales pour la consolidation future des actions entreprises par E&F.

Le document *draft* fera l'objet d'une restitution « publique » c'est-à-dire auprès d'E&F et de ses partenaires au Nord comme au Sud. Pour ce faire, l'équipe d'évaluation préparera avec l'appui d'E&F une synthèse du document, ainsi qu'une présentation *PowerPoint* liée à cette synthèse. Des traductions vers l'anglais et l'espagnol seront également organisées. Ce document sera partagé par Internet à tous les partenaires impliqués avant la tenue de l'atelier de restitution. Il est important de pouvoir capitaliser sur les observations des différents partenaires suite à cette restitution.

4.1.1.4 Phase d'élaboration du rapport final

Dans la dernière étape de l'évaluation à mi-parcours, les évaluateurs·trices compléteront le rapport final d'évaluation en y adjoignant un ensemble d'outils d'aide à la décision stratégique d'E&F en vue de l'identification de son prochain programme : grilles d'analyse et de critères relatives aux pays et partenaires Sud, aux publics cibles de l'ECMS, aux stratégies d'intervention et à leur articulation entre DPI, SP et Éducation.

Les résultats de l'évaluation seront présentés par les évaluateurs·trices à la DGD et aux services concernés d'E&F d'une part, ainsi qu'au conseil d'administration d'E&F d'autre part.

4.1.2 Calendrier de l'évaluation

10/03/2024	Date limite de réception des offres
22/03/2024	Sélection des offres
01/04/2024	Démarrage de l'évaluation
Avril 2024	Analyse documentaire
26/04/2024	Note de cadrage, réunion de cadrage GT SEA / équipe d'évaluation
Mai à juillet 2024	Collecte de données, enquêtes, missions de terrain
25/07/2024	Réunion de suivi GT SEA / équipe d'évaluation, débriefing des missions
Août 2024	Analyse, élaboration des conclusions et recommandations
30/08/2024	Rapport intermédiaire, réunion de restitution GT SEA / équipe d'évaluation
25/09/2024	Remise du rapport final

4.2 Comité d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera pilotée par le Groupe de Travail « Suivi, Évaluation et Apprentissage » (GT SEA), mandaté par la Secrétaire générale de l'association, en concertation régulière avec l'équipe de Direction d'E&F. Le GT SEA est composé des personnes suivantes : Secrétaire générale, responsable Fonds institutionnels, responsable Programme « Droit à l'alimentation », directeur du Département Partenariat International (DPI), directrice du Département Éducation (EDU), ainsi que du coordinateur du Groupe de Travail SEA et de la coordinatrice du Secteur politique.

Dans le cadre de cette évaluation, le comité aura pour principales responsabilités :

- D'assurer l'élaboration des présents termes de référence,
- De choisir conformément aux procédures le meilleur prestataire,
- De préparer et suivre l'évaluation lors de sa mise en œuvre afin d'en garantir la qualité,

- D'analyser, de traiter et communiquer les résultats, observations et constats de l'évaluation.

Il sera prévu des restitutions au niveau d'E&F et de ses partenaires. Ces restitutions se feront à E&F devant tous les membres de l'association et feront l'objet de commentaires et d'observations consolidés par le comité d'évaluation.

4.3 Produits (livrables) attendus

Plusieurs produits en langue française, sauf autrement spécifié, sont attendus de l'évaluation :

- Une note exhaustive de cadrage à l'issue de la période de prise de connaissance et contenant au moins les éléments repris au point 4.1.1.1, ainsi que tout élément que l'évaluateur considère important pour le bon déroulement de l'évaluation.

Délais prévus pour la note de cadrage : 15 jours après le démarrage du contrat (à titre indicatif : 15/05/2024) ;

- Des comptes rendus succincts faisant le point des différentes tables rondes et des auto-évaluations par pays, comprenant au moins les éléments repris au point 4.1.1.2. Ces notes doivent être composées dans la langue du pays et de telle façon que les partenaires puissent prendre les décisions qui s'imposent quant à leur programme.

Délais prévus : +/- étalé tout au long de la seconde période de l'évaluation et idéalement au plus tard 2 semaines après chaque événement (à titre indicatif : entre début Mai 2024 et fin Juillet 2024) ;

- Un rapport intermédiaire d'évaluation du programme DGD 2022-2026 comprenant une partie descriptive, une partie évaluative répondant aux différentes questions d'évaluation du programme et reprenant les conclusions/recommandations. Le document comprendra en outre une synthèse qui sera traduite avec l'aide d'E&F vers l'anglais et l'espagnol et sera accompagné d'un *PowerPoint* de présentation de l'étude d'évaluation.

Délais prévus : +/- 3,5 mois après le démarrage du contrat de l'évaluation (Août 2024) ;

- Des grilles d'analyse et de critères concernant l'identification des pays/partenaires Sud, des publics cibles en Belgique et des stratégies prioritaires en vue de l'élaboration du programme 2022-2026.
- Un rapport final d'évaluation

Délais prévus : +/- 6 mois après le démarrage de l'évaluation.

5 Budget

Le budget global de l'évaluation ne pourra pas dépasser 65.000 euros, toutes taxes comprises. Les offres financières devront préciser :

- Le nombre de personnes/jours prévus détaillé par phase/étape/mission
- Le coût journalier demandé des évaluateurs·trices
- Le détail des frais de mission : voyages, hébergement, séjour...

6 Modalité de l'appel d'offres, procédure de sélection et délai

6.1 Contenu des offres

Outre l'offre financière (cf. point 5), le dossier d'offre comprendra les éléments suivants :

- La compréhension des enjeux de cette évaluation et des termes de référence : la problématique devra être développée, les axes et questionnements de l'évaluation seront reformulés et organisés en fonction de la compréhension des enjeux et des objectifs de l'évaluation.
- La présentation approfondie de la méthode proposée pour répondre aux objectifs de l'évaluation.
- La présentation détaillée du déroulement de l'évaluation, la répartition du nombre de jours de travail aux différentes phases de l'évaluation et entre les différents consultant·e·s de l'équipe, le calendrier et le budget.
- Le CV des consultant·e·s mobilisé·e·s, en précisant qui sera chef de mission, et éventuellement les références du bureau d'études.

6.2 Sélection des évaluateurs·trices

Les offres seront évaluées sur base de 3 critères :

- La qualité de l'offre méthodologique (40% des points) : compréhension des termes de référence, chronogramme... ;
- La qualification, l'expérience et la complémentarité (le cas échéant) du (des) consultant.e(s) proposé.e(s) (évaluation de programmes Nord et Sud) (30%) ;
- Le budget proposé. Il est demandé de fournir un prix par journée de consultance pour les services offerts ainsi qu'un nombre de jours estimé (30%).

Tout soumissionnaire s'engage à ne pas avoir de conflit d'intérêts relatif au programme à évaluer, y compris dans ses phases préparatoires.

6.3 Modalités de dépôt des offres

Les offres doivent être envoyées au plus tard le 10/03/2024 à Daniel Fernandez (daniel.fernandez@entraide.be) en copie à Guy Des Aulniers (guy.desaulniers@entraide.be).

Pour toute question ou demande d'information concernant cet appel d'offres, veuillez contacter une de ces personnes.

Annexe 1 – Infographie « Les principes de l'Agroécologie » – CIDSE





ÉCONOMIE	POLITIQUE	ENVIRONNEMENT	SOCIO-CULTUREL
 Promeut les circuits de distribution courts et équitables et la collaboration entre producteurs et consommateurs	 vise à placer le contrôle des semences, des terres et des territoires entre les mains des populations et des communautés	 Soutient la résilience et l'adaptation au changement climatique	 Promeut les échanges entre paysans pour le partage des savoirs
 Augmente la résilience par la diversification des revenus agricoles et renforce l'autonomie de la communauté	 Promeut de nouvelles formes de gouvernance participative, décentralisée et collective des systèmes alimentaires	 Nourrit la biodiversité et les sols	 Renforce les producteurs, les communautés locales, la culture, le savoir, la spiritualité
 Vise à accroître le pouvoir des marchés locaux et s'appuie sur la vision d'une économie sociale et solidaire	 Exige des politiques de soutien public et des investissements	 Supprime l'utilisation et la dépendance aux intrants chimiques	 Promeut une alimentation et des moyens de subsistance sains
 Promeut une participation plus forte des femmes et des hommes producteurs/consommateurs à la prise de décisions	 Promeut l'intégration de divers éléments des écosystèmes agricoles (plantes, animaux...)	 Promeut la diversité et la solidarité entre les personnes, promeut l'autonomisation des femmes et des jeunes	

LES TROIS FACETTES DE L'AGROÉCOLOGIE

L'AGROÉCOLOGIE EST:

1. Une approche de la recherche scientifique comprenant l'étude holistique des écosystèmes agricoles et des systèmes alimentaires,
2. Une série de principes et de pratiques qui améliore la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles tout en préservant l'intégrité sociale,
3. Un mouvement sociopolitique qui se concentre sur l'application pratique de l'agroécologie, cherche de nouvelles façons d'envisager l'agriculture, la transformation, la distribution, la consommation de denrées alimentaires et sa relation avec la société et la nature.

A QUOI LES PRINCIPES DE L'AGROÉCOLOGIE FONT-ILS RÉFÉRENCE?

CEs PRINCIPES SONT UN ENSEMBLE DE GRANDES LIGNES DIRECTRICES QUI REPRÉSENTENT LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'AGROÉCOLOGIE, DE SA PRATIQUE ET DE SA MISE EN ŒUVRE.

- » L'agroécologie promeut davantage des principes que des règles ou des formules d'un processus de transition,
- » L'agroécologie est le résultat de l'application conjointe de ses principes et de ses valeurs implicites à la conception de systèmes agricoles et alimentaires alternatifs. C'est pourquoi il est reconnu que l'application des principes se fera progressivement,
- » Les principes sont d'ordre général et se traduisent par la mise en œuvre de diverses pratiques adaptées à différents territoires et contextes,
- » Tous les principes devraient être interprétés dans le but d'améliorer l'intégration avec la nature, la justice et la dignité pour les humains, les autres espèces vivantes et les processus naturels.

Il n'y a pas de souveraineté alimentaire sans agroécologie et il est certain que l'agroécologie ne perdurera pas sans une politique de souveraineté alimentaire pour la soutenir.

ibrahima Coulibaly

En savoir plus:
<https://agroecologyprinciple.aawvt.com>



Annexe 2 – Documents d'orientation :

- a) [La relation partenariale, une utopie et une action commune, note sur la notion de partenariat à Entraide et Fraternité, juin 2018](#)
- b) [L'agroécologie vue par Entraide et Fraternité, note stratégique, juin 2018](#)

Annexe 3 - Liste nominative des partenaires d'E&F dans le cadre du programme DGD

AFRIQUE	BURUNDI
	CAM - Centre Agropastoral de Mutwenzi
	ACORD - Association de coopération et de recherche pour le développement
	OAP - Organisation d'Appui à l'auto-Promotion
	UHACOM - Union Haguruka des Coopératives Multifilières
	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
	APEF - Association pour la Promotion de l'Entreprenariat Féminin
	CAB - Comité pour l'Autopromotion à la Base
	CPR - Centre de promotion rurale Idjiwi
	CHANGE - Cœur Humanitaire en Action Novatrice pour la régénération Effective
	RWANDA
	ACORD Rwanda - Association de coopération et de recherche pour le développement
AMÉRIQUE DU SUD	GUATEMALA
	ASOCUCH - Asociación DE Organizaciones DE LOS Cuchumatanes
	CEIBA - Asociación para la Promocion y el Desarrollo de la Comunidad
	COINDI - Cooperacion Indígena para el Desarrollo Integral
	SERJUS - Asociación Comunitaria Para El Desarrollo SERJUS
	HAITI
	PAPDA - Plateforme haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif
	SAKS - Sosyete Animasyon Kominikasyon Sosyal
	SOFA - Solidarite Fanm Ayisièn
	TK - Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen
	NICARAGUA
	FODA - Fundacion Odorico D'Andrea
	AVODEC - Asociación de Voluntarios para el Desarrollo Comunitario
	Cooperaiçes - Cooperativa Agropecuaria Nuevas Raíces en Unión y Esperanza R.L
	PEROU
	IBC - Instituto Bartolomé de las Casas
	MOCCIC - Movimiento Ciudadano Frente al cambio Climático
	ASIE
CONZARRD - Convergence of Zamboanga del sur on Agrarian Reform and Rural Development	
LAFCCOD - Lanao Aquatic and Marine Fisheries Center for Community Development	
Agro-Eco - Demokratikong Kilusang Magbubukid Philipinas-Lanao	
KILOS KA - Kilusang Maralita sa Kanayunan (Mouvement de la population rurale pauvre)	
SUMPAY	
INTERNATIONAL	INTERNATIONAL
	FIMARC Secrétariat International - Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques
	IYCW-JOCI Secrétariat International - Jeunesse Ouvrière Chrétienne Internationale
	MIJARC Secrétariat International - Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique

Annexe 4 - Liste des documents à consulter (non exhaustive)

- *L'Agroécologie, Pilier d'une Transition Écologique et Sociale (APTES)*, programme quinquennal 2022-2026 d'Entraide et Fraternité
- Orientations générales 2015-2019
- Cadre stratégique 2015-2019
- Rapports annuels d'Entraide et Fraternité
- Rapports annuels des organisations partenaires
- Stratégie éducative à E&F et VE et Cartographie des groupes locaux
- Documents internes (note sur l'agroécologie, note sur la relation partenariale, etc.)
- Les principes de l'agroécologie selon la CIDSE
- Évaluation du Département Partenariat International (juin 2015)
- Tout autre document jugé pertinent